Les sous-préfectures de Moselle-Sud vont fusionner

À la demande du ministère de l'Intérieur, les préfets des régions Lorraine et Alsace ont planché sur une nouvelle organisation des sous-préfectures. En Moselle-Sud, celle de Château-Salins sera intégrée à celle de Sarrebourg.

Depuis le départ de Dominique Consille, fin 2013, l'arrondissement de Château-Salins n'a plus de sous-préfet attitré. François Valembois, sous-préfet de Metz-campagne, assure l'intérim. Au moins jusqu'au 1er janvier 2015.

À cette date, la sous-préfecture de Château-Salins, dont les services à la population ont été supprimés un à un, changera de statut. Une grande partie de ses missions sera transférée à la sous-préfecture de Sarrebourg, élargissant de fait le secteur géographique de compétences du sous-préfet Éric Infante.

En effet, par une lettre de mission datée du 4 septembre 2013, le ministre de l'Intérieur demandait un ajustement de la carte des sous-préfectures (qui n'a quasiment pas changé depuis 1926) dans les départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, en fonction des enjeux des bassins de vie et d'habitat et du développement des intercommunalités. Cette nouvelle organisation prendra effet au 1er janvier 2015, à l'exception de la fusion des arrondissements de Château-Salins et de Sarrebourg différée, selon les termes du décret projeté, au 1er janvier 2016.

En passant sous la casquette du sous-préfet de Sarrebourg, la sous-préfecture de Château-Salins deviendra une Maison de l'État constituant essentiellement l'adresse physique de plusieurs services d'expertises. Une boîte postale en somme. L'accueil de nouveaux services au public à Château-Salins est toutefois envisagé. D'ores et déjà, la création récente d'un point d'accès au Droit dans les locaux de la sous-préfecture est accueillie favorablement par les usagers qui font de plus en plus appel à ses services.

Disparaître pour mieux renaître

Dès le 1er janvier 2015, le sous-préfet de Sarrebourg assurera donc l'intérim prolongé de celui de Château-Salins et supervisera la préfiguration de cette Maison de l'État avec l'accueil de ces nouveaux services au public dans le Saulnois. Des comités locaux d'usagers seront mis en place à la rentrée prochaine afin d'identifier les besoins.

Côté personnel, les agents de la sous-préfecture de Château-Salins ont été reçus individuellement pour évoquer leurs possibilités de mobilité et d'évolution de carrière. L'impact sera faible : la sous-préfecture, dont les missions seront renforcées, conservera tout son effectif à l'exception d'un poste de personnel de résidence (contractuel qui devrait faire valoir prochainement ses droits à la retraite). L'actuelle secrétaire générale de la sous-préfecture de Château-Salins assurera également les fonctions de secrétaire générale de la sous-préfecture de Sarrebourg.

La résidence du sous-préfet de Château-Salins et le terrain attenant seront restitués au conseil général. Cela devrait permettre à la collectivité de réaliser des opérations de valorisation foncière et immobilière.

Au 1er janvier 2016, la Moselle-Sud n'aura plus qu'une seule sous-préfecture : celle de Sarrebourg. Château-Salins abritera une Maison de l'État qui devrait offrir davantage de services à la population que l'actuelle sous-préfecture. Photo RL

Faire des économies

Évidemment, ce qui sous-tend une telle réorganisation, c'est la volonté de faire des économies du fait de la baisse des charges de fonctionnement des bâtiments et résidences, remis en propriété au conseil général, et de la réduction de la masse salariale.

Il est envisagé, au plan départemental, la suppression de deux postes de sous-préfets (ou de cadre faisant fonction de sous-préfet), de deux postes de secrétaires généraux de sous-préfectures et d'un poste de personnel de résidence (contractuel). Le poste de sous-préfet de Metz-campagne, dont l'arrondissement a vocation à être supprimé, sera transformé en poste de secrétaire général adjoint de la préfecture.

La réforme induit, cependant, au départ, un surcoût d'investissement lié à l'effort important d'accompagnement et de formation des personnels appelés à évoluer au sein des sous-préfectures, ainsi qu'à la réalisation des travaux utiles à l'évolution de la sous-préfecture de Château-Salins, qui doit faire l'objet d'un financement État.

le chiffre

39

C'est le nombre de services de l'État, opérateurs, maisons de l'État assurant actuellement l'offre de services aux publics entendue au sens large en Moselle.

Ce qui change ailleurs

• Les arrondissements de Thionville-Est et de Thionville-Ouest et ceux de Metz-Ville et de Metz-campagne fusionnent. Dans le premier cas, l'actuel sous-préfet poursuivra sa mission de sous-préfet de Thionville. Dans le deuxième cas, le secrétaire général de la préfecture sera le sous-préfet du nouvel arrondissement issu de la fusion. L'impact organisationnel sera faible dans la mesure où l'actuelle sous-préfecture de Metz-campagne est adossée depuis 2004 pour son action d'animation du territoire et de délivrance de titres aux directions de la préfecture de Moselle.

• Forbach intègre Boulay. Le sous-préfet de Forbach, actuellement en charge de l'intérim de l'arrondissement de Boulay, sera le sous-préfet de l'arrondissement reconfiguré, avec le maintien d'une antenne à Boulay dont l'activité sera consacrée au conseil aux élus.